

FORMATION FEDERALE
Procédure RICA UFOLEP CVL

RICA = Reconnaissance Interne des Compétences Acquis

Orléans, le 07/06/2018

- ✓ La RICA permet à un licencié UFOLEP de demander l'obtention d'un diplôme UFOLEP grâce à son expérience et/ou ses diplômes.
- ✓ Le candidat complète le document proposé par l'UFOLEP Nationale et le fait signer par le club affilié.

Document de demande de RICA (Reconnaissance Interne des Compétences Acquis) à compléter. Le formulaire est divisé en plusieurs sections pour recueillir des informations personnelles, professionnelles, sportives et académiques. Il inclut des champs pour le nom, l'adresse, le club affilié, les diplômes obtenus, et des sections pour la validation par le club et le comité départemental.

- ✓ Le dossier doit comprendre :
 - La demande de RICA complétée et signée par le club et par le Comité Départemental
 - La copie de l'attestation de formation Tronc Commun
 - La copie du diplôme de premiers secours (PSC1 ou équivalent)
 - La copie des diplômes en relation avec la demande de RICA
- ✓ Le dossier complet est signé et tamponné par le Comité Départemental du licencié UFOLEP.
- ✓ Le Comité Départemental envoie le dossier complet au Comité Régional (371 Rue d'Alsace 45160 Olivet) pour validation et enregistrement puis transfert à l'échelon national.
- ✓ Le cas échéant, le Comité Régional envoie le diplôme au licencié concerné.